

RÉSIDENCE AUTONOMIE

HÉLÈNE MOUTET

2 voie de la résidence H. Moutet
95330 DOMONT
Tél. : 01 39 35 26 80
helene-moutet.direction@arpavie.fr



POUR ACCÉDER À LA RÉSIDENCE

Transports en commun : train de Paris Gare du Nord en direction de Persan-Beaumont ou Luzarches, descendre à Domont. La résidence est située à 100 m.
Bus : ligne 13 Enghien - Domont, descendre devant la poste
Par la route : A1 en direction de Lille, puis la A86 et la A15. Sur la A15 prendre sortie Montmorency/Sarcelles/Sannois/Saint-Gratien pour la N1 en direction (D170). Puis suivre Domont centre, direction la gare, puis 2e rue à droite après la gare.

ARPAVIE, Vous accompagner, aujourd'hui et demain

Le Groupe associatif ARPAVIE est le premier gestionnaire de résidences pour personnes âgées dans le secteur associatif non-lucratif en France. ARPAVIE est constitué de 128 établissements : 45 établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD), 80 résidences autonomie, 2 résidences services et 1 service de soins infirmiers à domicile (SSIAD). Il héberge 9 000 résidents et emploie près de 3 000 collaborateurs. Chacune de nos résidences a pour objectif de répondre au niveau d'exigence que nous nous sommes fixé afin de vous garantir le meilleur accompagnement.



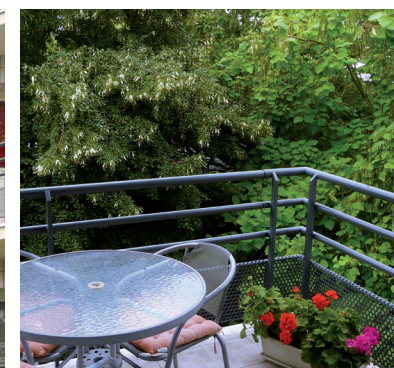
Siège social : 8, rue Rouget de Lisle
92130 ISSY-LES-MOULINEAUX
Tél. : 01 41 09 43 43
www.arpavie.fr

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

Résidence Hélène Moutet

DOMONT - 95

RÉSIDENCE
AUTONOMIE



2 voie de la résidence H. Moutet
95330 DOMONT
Tél. : 01 39 35 26 80

ARPAVIE
GROUPE ASSOCIATIF
*Vous accompagner,
aujourd'hui et demain*

LA RÉSIDENCE

La résidence **Hélène Moutet** est un établissement médico-social, accueillant des personnes âgées valides et autonomes de plus de 60 ans.



CONJUGUER INDÉPENDANCE ET CONVIVIALITÉ

Ouverte en 1989, la résidence Hélène Moutet est située au cœur de la ville de Domont, à côté du Parc des Coquelicots. Elle bénéficie d'une situation idéale à proximité des commerces, du marché, de la poste, du cinéma, de la gare ainsi que d'espaces verts notamment la forêt de Montmorency.

D'architecture moderne, la résidence se compose de logements individuels de 33 m² et doubles de 48m² avec loggia pouvant accueillir des couples.

L'animation est une composante essentielle de la vie de la résidence. Des espaces

sont ainsi mis à disposition des résidents pour qu'ils puissent partager des moments de convivialité et d'échange : salle de restauration, salon, bibliothèque, salle de jeux, club informatique, salle de sport, jardin aménagé. La résidence est dotée d'un service pédicure/podologue, d'un salon de coiffure et d'un espace informatique.

Les familles et les proches sont les bienvenus. Les animaux de compagnie sont acceptés.

La résidence est conventionnée au titre de l'Aide personnalisée au logement (APL).

L'HÉBERGEMENT

CONFORT ET SÉRÉNITÉ

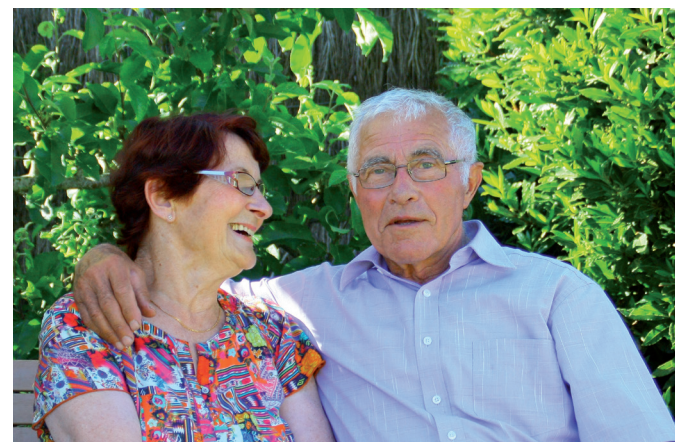
Les logements de la résidence Hélène Moutet proposent tous des surfaces agréables et fonctionnelles.

Ils se composent d'un séjour (chambre supplémentaire pour les deux pièces) avec placard, prises de téléphone/internet et de télévision, d'un coin cuisine à équiper (tout électrique) et d'une salle d'eau avec douche.

Chaque logement est personnalisable. Les résidents apportent ainsi leurs propres meubles pour leur permettre de recréer un lieu familial.

Tous les logements disposent d'un dispositif d'appel et d'assistance 24h/24 et 7 jours sur 7.

La résidence met à disposition une chambre d'hôte pour l'hébergement des proches lors des visites.



LES ACTIVITÉS

L'équipe de la résidence convie les résidents tout au long de l'année à participer à de nombreuses activités collectives : gymnastique, ateliers mémoire-chansons, ateliers tricot, lotos, concours de belote, repas festifs, vidéos-conférences, voyages et excursions. Ces activités ont pour objectifs de créer une ambiance conviviale, encourager les résidents à maintenir un lien social fort et à garder la forme.

Forte de sa volonté d'ouverture sur l'extérieur, la résidence organise des animations intergénérationnelles notamment avec le lycée de Domont, le centre de loisirs et le Sigidurs (sensibilisation des résidents au tri sélectif des déchets).

Prévenir la perte progressive d'autonomie et favoriser le maintien de la santé

ARPAVIE s'inscrit pleinement dans le cadre de la loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement et met en place des actions de prévention individuelles ou collectives visant à :

- entretenir les facultés physiques des résidents, entretenir la mémoire,
- développer les liens sociaux.

LES SERVICES

Attentive aux besoins de ses résidents et aux attentes des personnes retraitées, ARPAVIE recherche les solutions permettant d'anticiper les difficultés liées au vieillissement.

La résidence propose ainsi un large choix de services à la carte pour agrémenter le confort de vie. Elle propose ainsi :

- La mise à disposition et l'entretien des espaces collectifs
- Une offre d'actions collectives ou individuelles de prévention de la perte d'autonomie au sein de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci
- Un service de restauration
- Un service de blanchisserie
- Un accès aux moyens de communication dans tout ou partie de l'établissement
- Un accès à un dispositif d'assistance et de sécurité 24h/24
- Un accès aux animations organisées dans l'enceinte de l'établissement ou à l'extérieur de celui-ci.

LES + DE LA RÉSIDENCE

1. La proximité des commerces
2. De nombreuses activités
3. Un jardin aménagé
4. Une chambre d'hôte
5. Une ouverture sur l'extérieur

